

APPAIRE N° 26/9. - Marché de gré à gré d'un montant de
2 884 800 Frs CFA à passer avec la MAISON SERCA pour la fourniture
d'un BERLIET GLC 6 RM 3.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de m'autoriser à passer un marché de gr.
à gré d'un montant de 2 884 800 Frs CFA avec la MAISON SERCA pour
la fourniture d'un BERLIET GLC 6 RM 3.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 901 -
article 215 du budget de 1970 (autorisation spéciale).

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*

*

*